

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PARENTS
DE L'ÉCOLE SAINT-ÉDOUARD**

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
ÉCOLE SAINT-ÉDOUARD**

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de parents tenue le lundi 10 septembre 2018 à 19h15 à l'école Saint-Édouard

ÉTAIENT PRÉSENTS

Voir la feuille de présence annexée.

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Lysanne Legault directrice

1- Ouverture de l'assemblée par le président du C.É. 2017-2018

Ouverture de l'assemblée par Monsieur Martin Boyer. Il remercie le personnel de l'école, les bénévoles etc, ... Il parle aussi de l'OPP.

2- Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur Frédéric Tracey et appuyé par Monsieur Robert Vaillant d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité

3- Nomination d'un(e) président(e) d'assemblée

Monsieur Martin Boyer est proposé par Monsieur Frédéric Tracey. Lysanne Legault est aussi proposée mais elle mentionne que lorsqu'un parent est proposé, il est préférable de prendre ce dernier.

Il est proposé par Monsieur Frédéric Tracey et appuyé par Madame Hélène Robert d'approuver la nomination de Monsieur Martin Boyer comme président d'assemblée,.

Approuvé à l'unanimité

4- Nomination d'un ou d'une secrétaire pour l'assemblée générale

Madame Lilianne Ward agira comme secrétaire d'assemblée.

5- Mot de la direction

Madame Isabelle Marcotte informe les parents de l'augmentation du coût des repas, des nouveautés du menu et que les commandes faites la journée même sont plus chères.

Madame Lysanne Legault, directrice se présente aux parents. Elle explique qu'elle est à sa deuxième année à Saint-Édouard et qu'elle aura une tâche partagée entre l'école St-Édouard et l'école Centrale à 50%. Elle confirme la poursuite du programme international avec 6 modules. Elle explique le dépliant qui sera remis à toutes les familles dès demain.

6- Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2017

Monsieur Boyer présente le procès-verbal de l'assemblée générale 2017 et demande aux parents présents de signaler s'il y a des corrections à faire. Monsieur Vaillant pose une question qui n'entraîne aucun changement au procès-verbal.

Il est proposé par Madame Hélène Robert et appuyé par Madame Vivien Grenier d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2017.

Adopté à l'unanimité

7- Synthèse du rapport du C.É. 2016-2017

- Madame Lysanne Legault, directrice, explique le rapport du CÉ, le rôle des membres du CÉ, les adoptions, les approbations, les discussions et les réalisations.
- Monsieur Martin Boyer fait la lecture du bilan et l'explique.
- Madame Lysanne Legault présente le comité de financement pour le programme international. Elle explique la contribution de 180\$ et que le CÉ doit revoir ce montant.
- Madame Lysanne Legault mentionne qu'il n'y a pas de contribution pour les sorties et activités éducatives. Des activités de financement servent à payer ces sorties/activités.

Il est proposé par Madame Isabelle Pelletier et appuyé par Monsieur Robert Vaillant d'accepter le rapport du CÉ 2017-2018

Adopté à l'unanimité

8- Présentation des mandats ainsi que des rôles des intervenants du CÉ ainsi que de l'OPP

Madame Lysanne Legault explique les rôles des intervenants et l'OPP. Pour l'OPP, elle suggère de supporter les activités déjà en place.

9- Élection des membres parents du C.É. 2018-2019 (2 mandats de 2 ans disponibles)

a. Nomination d'un(e) président(e) d'élections

Madame Lysanne Legault agira à titre de présidente d'élections.

b. Nomination de deux scrutateurs d'élections

Madame Lysanne Legault et Madame Colette Ferland agiront comme scrutateurs d'élections.

c. Procédure de mise en candidature au conseil d'établissement

La procédure de mise en candidature est expliquée par Madame Lysanne Legault.

d. Élections des parents au conseil d'établissement

Les parents suivants se proposent pour les 2 mandats disponibles :

- Madame Lilianne Ward;
- Madame Kimberley Hewitt;
- Monsieur Frédéric Tracey;
- Monsieur Bertrand Ruffieux.

Un vote est donc nécessaire afin d'élire les parents qui feront partie du CÉ.

Après le décompte des votes, les parents élus sont : Monsieur Frédéric Tracey et Madame Lilianne Ward.

Il est proposé par Monsieur Martin Boyer et appuyé par Monsieur Robert Vaillant d'approuver l'élection des membres parents du CÉ 2018-2019.

Approuvé à l'unanimité

Deux postes de membres de la communauté sont disponibles. Monsieur Robert Vaillant explique le rôle du membre de la communauté. Madame Kimberley Hewitt est intéressée à faire partie du CÉ en tant que membre de la communauté.

e. Élection du ou de la représentant(e) au comité de parents

Monsieur Frédéric Tracey sera le représentant au comité de parents.

Il est proposé par Monsieur Martin Boyer et appuyé par Madame Tremblay d'approuver la nomination Monsieur Frédéric Tracey comme représentant au Comité de parents.

Approuvé à l'unanimité

f. Élection du ou de la substitut au comité de parents

Monsieur Martin Boyer sera le substitut au comité de parents.

Il est proposé par Monsieur Frédéric Tracey et appuyé par Madame Royea d'approuver la nomination de Monsieur Martin Boyer comme substitut au Comité de parents.

Approuvé à l'unanimité

10- Décision de former ou non un organisme de participation de parents (O.P.P.)

Madame Lilianne Ward se propose pour la mise en place d'un OPP.

Il est proposé par Madame Vivien Grenier et appuyé par Madame Hélène Robert de former un organisme de participation de parents (OPP).

Approuvé à l'unanimité

13- Période de questions

- Monsieur Philippe Hébert demande s'il était possible que le service de garde ouvre à 7h00 le matin.
- Madame Isabelle Chevrette propose des paniers de légumes comme campagne de financement.
- Madame Vivien Grenier est déçue du nombre de parents présents et se demande quoi faire pour impliquer plus de parents.
- Un parent voudrait savoir ce qu'est le projet « élèves de Colombie ». La direction explique que c'est un échange étudiants, elle ne sait pas si ce projet se poursuivra.

14- Levée de l'assemblée

Il est proposé par Madame Vivien Grenier et appuyé par Madame Tremblay que la séance soit levée à 20h45.

Adopté à l'unanimité